



**PRÉFÈTE
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

*Direction régionale de l'environnement, de
l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine*

Mont-de-Marsan, le 30 novembre 2021

Unité départementale des Landes

**Rapport de l'Inspection
des Installations Classées**

Nos réf. : /IC40/21DP-

Affaire suivie par : **Anthony BORDA**

anthony.borda@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 05 58 05 76 20

Objet : Visite d'inspection du 17 septembre 2021

PJ : Projet d'arrêté préfectoral infligeant une amende administrative à la société GASCOGNE PAPIER à Mimizan

I- Rappel de la situation de l'établissement contrôlé

Raison sociale : GASCOGNE PAPIER		Lieu d'exploitation : Mimizan
Activité principale : Papeterie		
Régime et classement : ☐ A ☐ E ☐ DC ☐ D ☐ NC ☐ Prioritaire ☐ à enjeux ☐ autre		
N° S3IC : 0052-01691	Date de visite précédente : 25/11/2020	Date de la visite : 17/09/2021
Date de l'annonce de la visite : 23/08/2021	Inspection : ☐ Programmée ☐ Réactive ☐ Inopinée	

Cité Galliane
9 avenue Antoine Dufau
40011 MONT-DE-MARSAN
Tél. : 05 58 05 76 20